

Assistant sauveteur à la piscine municipale

Sous la responsabilité de la coordonnatrice aux loisirs, le titulaire du poste devra travailler en collaboration avec le sauveteur en chef

Sommaire des tâches :

- Travailler sous la responsabilité du sauveteur en chef
- Assurer l'encadrement et la sécurité des baigneurs
- Faire respecter le « code de vie » de la piscine
- Effectuer les tâches selon son poste d'assistant-sauveteur

Exigences :

- Doit avoir réussi son cours « Médaille de bronze)
- 15 ans et plus

Disponibilités :

- 24 juin au 18 août 2019 (8 semaines)
- En moyenne 30 heures / semaine

NOTE : Si vous n'avez pas à ce jour réussi votre cours, mais que vous prévoyez le faire d'ici le 23 juin, merci de l'indiquer dans votre CV.

NOUVEAUTÉ : la municipalité s'engage à payer la formation de sauveteur et moniteur selon certaines conditions. Par exemple, si un sauveteur doit suivre son cours de sauveteur national pour être en règle, la municipalité va lui payer le coût de son cours.

Date limite de dépôt de candidature : vendredi 1 mars 2019 à 16 h 00
Envois-nous ton cv et une lettre de présentation à l'adresse suivante :
loisirs@stfrancois.ca ou par fax : 418-259-2056